

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2019A12307

Dossier numéro : 2012-07-30/05

Titre

30 JUILLET 2012. - Protocole entre les Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas) et le gouvernement macédonien portant sur l'application de l'Accord entre la Communauté européenne et l'ancienne République yougoslave de Macédoine concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 27-07-2021 page : 76509

Entrée en vigueur : 01-08-2021

Table des matières

Texte

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 27-07-2021, p. 76509)